

## ÉDITO. VOUS AVEZ VRAIMENT ENVIE QUE L'ON LISE PAR DESSUS VOTRE ÉPAULE ?

Honteux, peut être. Confus, rien n'est moins certain. Se jurant en tous cas à lui même qu'on ne l'y prendrait plus, c'est sûr... Mark Zuckerberg, le patron de Facebook dont la modestie n'est pas la qualité première, a bien été obligé de faire acte de contrition en public lorsque les pratiques - sinon douteuses du moins extrêmement discutables - de sa société sur les tripatouillages de nos données ont été révélées dans l'affaire Cambridge Analytica...

Sans même nous en rendre compte, pendant des années, nous avons nourri l'ogre numérique GAFAM en lui livrant au moment de nos inscriptions des renseignements en apparence bien anodins mais qui, mis bout à bout, dressent le "portrait" de l'individu en dessinant les contours de ses préférences politiques, religieuses, consuméristes...

Tant qu'il s'agit d'agréger des données pour nous vendre des voitures ou des voyages en envoyant des publicités ciblées, rien de très méchant. Le problème, c'est que le moindre

clic est enregistré, que les algorithmes en déduisent notre façon de vivre et de penser, parce que l'on va plutôt sur tel ou tel site, à telle ou telle heure. Quelque part - on ne sait jamais où - ces datas sont stockées, analysées, croisées, enrichies. Et l'on continue ainsi sans s'en rendre compte à alimenter les vampires du net qui décident - pour notre bien et surtout celui des actionnaires - de nous envoyer des push, des infos, des pubs selon nos centres d'intérêt supposés.

C'est une manipulation soft, rampante, insidieuse, qui a déjà commencé à modifier nos comportements puisqu'on nous livre tout cuit sur les écrans ce que nous devons voir, lire, acheter, penser.

Les périodes de crise sont propices aux grandes remises en question. Il est souhaitable que cet épisode Facebook provoque une prise de conscience générale.

Avec la RGPD, l'Europe a instauré quelques barrières pour endiguer les dérapages sournois, les CNIL de chaque pays des vingt-sept

étant chargées de recevoir les signalements, de mener des enquêtes, et de frapper ces sociétés là où elles sont le plus sensibles : au portefeuille.

À titre perso, je n'ai pas de compte Facebook, mais cela n'empêche pas Zuckerberg de tout savoir sur moi - ou presque - avec ces liens invisibles et telluriques qui rabotent entre elles ces grandes sociétés.

Et, franchement, s'il est avéré que l'influence de sa société sur les cerveaux américains a pu influencer le vote en faveur de Trump, je n'ai pas du tout envie qu'il vienne lire dans mon cerveau, par dessus son épaule.

Et vous ?



J.-M. CHEVALIER

## SUCCÈS POUR NOTRE "PETITE MATINALE" CONSACRÉE À LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS



La fiscalité des rémunérations des dirigeants, une question d'actualité traitée par Maître Julien Alquier, du Barreau de Nice. De très nombreux entrepreneurs ont assisté à la matinale, dans le cadre privilégié de La Verrière coworking de Valérie Ammirati.

La loi de Finances 2018 a profondément bouleversé les règles régissant la rémunération des dirigeants d'entreprises. Salaires, dividendes ? Chaque cas est bien sûr particulier, mais la question mérite d'être posée !

Elle a en tous cas passionné les nombreux participants à la session des "Petites

Matinales" organisée par Les Petites Affiches ce mardi à l'espace de coworking "La Verrière" à Nice-Cimiez qui était animée par Maître Julien Alquier, avocat fiscaliste au Barreau de Nice.

Pour un entrepreneur, déterminer la forme sous laquelle il a intérêt à percevoir sa rémunéra-

tion est une opération cruciale. Tout salaire, tout dividende, ou panachage des deux : les pistes sont nombreuses - et compliquées - pour optimiser sa fiscalité et rester dans les clous de la loi. Dans ces domaines, la réforme du gouvernement Macron a modifié les paramètres en introduisant la "flat tax" de 30%

sur les dividendes et la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Encore faut-il penser à la protection sociale du dirigeant...

Maître Alquier a présenté globalement les nouveautés avant de répondre aux questions de l'assistance.

Une intervention qui a été vraiment appréciée car très utile !